l'Est sera créé dans ce but, d'accord avec le C.O.S.

(S.) Le sous-secrétaire d'Etat Goehre, le ministre de la guerre Scheuch.

La liquidation des affaires austro-hongroises

Vienne, 16 novembre.

* Vendredi a eu lieu à l'office des affaires étrangères de l'Autriche allemande une conférence à laquelle ont participé les représentants des Etats nationaux nouvellement constitués. La conférence a décidé de confier la liquidation des affaires traitées jusqu'à présent par les offices communs à des commissaires spéciaux représentant les différents Etats et agissant de concert avec les secrétaires d'Etat de l'Autriche allemande. Ces représentants se réuniront chaque semaine en vue de préparer la liquidation de l'ancienne administration commune et le transfert de ses compétences aux différents Etats.

Charles IV et la Hongrie

Budapest, 15 novembre.

* Le baron Julius Wlassics, président de la Chambre des magnats, a remis vendredi au comte Michel Karolyi la lettre autographe suivante :

Depuis que je suis monté sur le trône, je me suis constamment efforcé de délivrer le plus tôt possible mes peuples des horreurs de la guerre, à la déclaration de laquelle je n'ai eu aucune part. Je ne veux pas que ma personne soit un obstacle au développement de la nation hongroise, pour laquelle je suis pénétré du même amour invariable. En conséquence, je renonce à prendre n'importe quelle part à la direction des affaires de l'Etat et je reconnais d'avance toutes les décisions par lesquelles la Hongrie fixera la forme future de l'Etat. Donné à Eckartsau, 13 novembre.

(Signé :) Charles.

Allemagne et Autriche allemande

Vienne, 16 novembre.

M. Hugo Haase, plénipotentiaire du peuple de la République allemande, a adressé au directeur du ministère des affaires étrangères de l'Autriche allemande un télégramme disant entre autres :

Le conseil des commissaires du peuple est volontiers disposé à examiner avec vous toutes les questions concernant les pourparlers de paix et à mener ces pourparlers dans l'union la plus étroite avec vous. Dans ce but, nous attendons à Berlin des représentants de l'Autriche allemande. Nous ressentons très douloureusement les besoins de nos frères de l'Autriche allemande et nous n'avons pas besoin d'assurer que nous avons la meilleure intention de leur venir en aide.

Le gouvernement tchéco-slovaque

Prague, 16 novembre.

* Le cabinet tchéco-slovaque est composé comme suit : Président et affaires étrangères par intérim : Kramarcz; affaires étrangères: Dr Benesch; instruction publique: Dr Habermann; défense nationale: Klofac; agriculture: Praschek; justice: Soukup; finances: Dr Masin; travaux publics: Stanek; commerce: Dr Stransky; postes: Sterny; hygiène publique: Dr Srohar; guerre: Dr Stajanik; intérieur : Svelha ; ravitaillement : Dr Srhonsky; prévoyance sociale : Dr Winter; chemins de fer: Dr Zahradnik; ministre sans portefeuille: Dr Hruben.

Rome, 15 novembre.

La légation diplomatique tchéco-slovaque s'est régulièrement constituée à Rome, sous la direction du chargé d'affaires, Dr Léon Borsky.

Un Etat baltique

Paris, 16 novembre.

On mande de Copenhague au *Petit Parisien* que les conseils d'Esthonie, de Courlande, de Livonie et de l'île Oesel ont décidé de former un gouvernement unique et de proposer la constitution d'un Etat baltique.

Les troupes allemandes quittent la Finlande

Helsingfors, 16 novembre.

* Le général von der Golz a déclaré aux journaux qu'en vue de prévenir des contacts entre les troupes allemandes et les troupes anglaises attendues, il a pris des mesures d'accord avec le ministre d'Allemagne en vue du rapatriement immédiat des troupes allemandes.

En Pologne

Le général Pilsudski dictateur

Varsovie, 16 novembre.

* *Le conseil de régence s'est déclaré dissous et a remis le pouvoir entre les mains du général Pilsudski.*

L'agence Polonia nous mande, sur la rentrée du général Pilsudski à Varsovie, les détails suivants :

Après une détention de seize mois dans la forteresse de Magdebourg, le général Pilsudski est rentré à Varsovie. Une foule de plusieurs milliers de citoyens l'attendaient à la gare, où le conseil de régence s'était porté à sa rencontre. C'est à travers les rangs pressés que formait la population et les ovations de la foule que Pilsudski arriva au château royal. Le conseil de régence a prié le général de former un ministère national de coalition, composé des représentants du royaume, de la Galicie, de la Posnanie et de la Silésie. On ignore jusqu'à présent la décision de Pilsudski, que les masses populaires ainsi que les différents partis souhaitent voir dictateur jusqu'à la convocation de la Constituante.

Pilsudski a pris immédiatement le commandement de toute l'armée polonaise. Après la rentrée du général, les soldats polonais ont pris possession de Varsovie. Ils occupèrent le palais royal du Belvédère et le poste de commandant, s'emparant des automobiles militaires allemandes, des armes et des munitions. La démobilisation des troupes allemandes, dirigée par des officiers polonais, progresse rapidement. La poste, le téléphone, la gare de Vienne, le bureau de presse allemand sont aux mains des Polonais. La police allemande est désarmée. Le comte Lerchenfeld, chef de l'administration civile allemande, s'est présenté chez Pilsudski en le priant de le défendre.

Posen, 14 novembre.

* Le C.O.S. de la ville de Posen déclare que les bruits qui circulent sur une invasion de la province de Posen par les légionnaires polonais, ainsi que sur des actes de pillages de la part de bandes sont complètement dénués de fondement.

Cracovie, 16 novembre.

* Les journaux annoncent que le parti socialiste polonais a organisé, le 13 novembre, à Varsovie, une grande grève de démonstration. Une foule de manifestants se sont portés devant le palais du gouvernement et ont réclamé la démission du conseil de régence. Le drapeau rouge a été hissé sur le palais. Le conseil de régence a démissionné le 14 novembre.

Les pogromes antisémites de Varsovie

Londres, 16 novembre.

* Une note Reuter dit :

Le gouvernement britannique entend dire qu'un pogrome antisémite se serait produit à Varsovie. Si l'exactitude du fait était confirmée, le gouvernement britannique ne pourrait envisager de pareils incidents que comme très graves, car ils encouragent le désordre et la violence qui menace déjà l'existence de toutes les populations entre le Rhin et la Volga. La victoire que vient de remporter la liberté ne servirait de rien, si le monde doit voir la domination de la force, vaincue depuis si peu de temps, reparaître sous d'autres formes. Les Alliés et les Etats-Unis sont prêts à aider de toutes leurs ressources l'œuvre de rétablissement, dans ces pays, de bases économiques, fondements d'une existence civilisée, mais ce sera seulement dans ceux de ces pays qui prouveront, par des actes, qu'ils désirent l'ordre et la civilisation. Ils ne pourront absolument rien faire pour ceux de ces pays de l'Europe centrale qui ne mettraient pas un frein à leurs inclinations au désordre. Les démocraties occidentales ne pourront, dans ce cas, qu'attendre avec patience, obligées qu'elles seront à ne pas agir, en vue de l'établissement d'un état de choses permettant l'œuvre de paix.

Les femmes aux Communes

La Chambre des lords a adopté sans discussion le projet de loi autorisant les femmes à siéger à la Chambre des communes.

CONFEDERATION

Après la grève générale

A ZURICH

Zurich, 16. — Les typographes de Zurich ont décidé, par 734 voix contre 17, de reprendre le travail aujourd'hui samedi. Les patrons, de leur côté, ont donné l'assurance qu'aucune mesure de répression n'aura lieu.

A SOLEURE

Soleure, 15. — Au cours des incidents de grève à Soleure et Granges, 23 personnes ont été arrêtées. Toutes ces arrestations sont maintenues. Le rédacteur de la *Freie Zeitung*, M. Rüpp, et le conseiller municipal Simon Brannschweig, de Soleure, ont pris la fuite.

EN ARGOVIE

Aarau, 16. — Une réunion comptant une centaine de personnes a décidé de maintenir l'organisation civique dans un but de défense de la Constitution, de l'ordre et de la liberté individuelle. Cette organisation se déclare neutre en politique, mais désire que toutes les mesures soient prises en main sans retard pour relever la situation économique de toutes les catégories de la population. Pour appuyer cette décision, une assemblée populaire cantonale est convoquée pour dimanche 24 novembre.

VAUD

La police de sûreté de Lausanne, avec la collaboration de la gendarmerie, a arrêté jeudi et vendredi, à Lausanne, certains Russes bolchévistes, au nombre d'une quinzaine, qui seront l'objet d'une instruction judiciaire de la part du juge d'instruction fédéral Calame, spécialement chargé de la direction de l'enquête sur les menées bolchévistes en Suisse.

A NEUCHATEL

Neuchâtel, 15. — Les ouvriers tailleurs, qui avaient décidé de se joindre à la grève générale par solidarité, ont tous reçu leur congé de leurs divers patrons. Ils ont décidé de réclamer l'appui de leur syndicat.

La Chaux-de-Fonds, 15. — Le travail a repris régulièrement ce matin. On ne signale aucun incident. La tranquillité revient.

St-Blaise, 15. — Les ouvriers de l'usine Martini, qui avaient déclaré la grève de solidarité, ont décidé de ne pas reprendre le travail tant que leur chef ne sera pas libéré. Cette libération semble ne pas devoir être accordée, ce dernier étant accusé d'un acte de sabotage.

Chez les fonctionnaires fédéraux

Lausanne, 14 novembre.

Le comité central de l'Association suisse des fonctionnaires des télégraphes et téléphones télégraphie le démenti le plus catégorique à la nouvelle affichée à Schaffhouse, annonçant la grève des télégraphistes de St-Gall. La dépêche continue : Tous nos camarades sont et resteront à leur poste, réprouvant la grève d'origine étrangère. Par leur attitude, les télégraphistes et les demoiselles du téléphone ont rendu possible la mobilisation accélérée de l'armée. Néanmoins, ils attendent des autorités une juste compréhension de leurs légitimes revendications telles que création d'une caisse de secours aux veuves et orphelins, statuts des fonctionnaires, tribunal administratif, révision des lois sur le travail et les salaires, réforme des conditions d'avancement et suppression des dossiers secrets.

Signé pour le comité central :

Le président : Gustave Blanc.

La vice-présidente : E. Gailloud.

L'expulsion du réfractaire Munzenberg

La *Tagwacht* annonce que le réfractaire Munzenberg, sous le coup d'un arrêté d'expulsion du Conseil fédéral, a voulu, pendant la grève générale, faire une conférence à Schaffhouse avec M. Platten La police l'a arrêté et conduit à la frontière allemande. L'ordre d'expulsion serait ainsi, enfin, exécuté.

La R. P. fédérale

Le Département politique fédéral a constitué, dès le commencement de novembre, une commission d'experts, composée en majorité de proportionnalistes décidés, pour examiner l'avant-projet de loi élaboré par M. Kloeti pour l'application de la proportionnelle fédérale. Cette commission est convoquée pour le 21 novembre prochain, à Berne. Le projet de M. Kloeti est excellent et pourra probablement être accepté sans modifications essentielles par la commission d'experts et par le Conseil fédéral. On peut donc espérer qu'il pourra être discuté dès la session de décembre par le Conseil national.

Il est probable qu'une session extraordinaire des Chambres aura lieu en janvier ou février. Le Conseil des Etats pourrait le discuter à son tour à ce moment. L'idée d'avancer la date des élections générales du Conseil national au moyen d'une disposition transitoire à soumettre au peuple et aux cantons, gagne de plus en plus de terrain dans les milieux non socialistes. Dans le cas d'un vote affirmatif, les nouvelles élections générales pourraient probablement avoir lieu au mois d'avril ou de mai prochain.

CHRONIQUE LOCALE

Un appel de l'Union civique

L'Union civique suisse adresse l'appel suivant à la population genevoise :

Chers Concitoyens,

Plus de cent sociétés patriotiques et populaires, représentant au delà de 15.000 citoyens, se sont constituées en *Union civique suisse*, pour appuyer les Autorités et contribuer à la défense de la loi. Etrangères à toutes distinctions politiques ou sociales, elles ont offert leur concours au Gouvernement, qui l'a accepté, et les modestes services qu'elles ont déjà pu rendre leur font le devoir de conserver, dans l'avenir, une organisation qui leur permettra de reprendre la tâche, chaque fois que la nécessité s'en présentera.

Chers Concitoyens,

L'ordre est maintenant rétabli. Les problèmes sociaux invoqués à l'appui des manifestations auxquelles nous avons assisté seront abordés dans l'esprit de solidarité que dicte à tous l'intérêt supérieur du pays.

Mais dans une démocratie comme la nôtre, c'est le jeu normal de nos libres institutions qui assure le progrès social nécessaire. Loin d'en servir la cause, la grève générale est un véritable attentat à la vie même du peuple, car, en désorganisant les services publics, elle inflige à la population, par la disette alimentaire et le renchérissement de la vie, des privations et des souffrances dont les classes laborieuses sont les premières victimes.

Par son attitude unanime, le peuple suisse a réprouvé des procédés d'importation étrangère, inspirés par une propagande occulte et malsaine. Il exige qu'avec fermeté nos autorités fassent œuvre de salubrité publique, en purgeant notre sol de tous les éléments louches qui, avec des fonds d'origine douteuse, ont tenté de semer la discorde et d'introduire l'anarchie chez nous.

Après avoir sauvegardé pendant plus de quatre ans la neutralité helvétique, nos soldats ont dû, pour défendre le pays contre le bolchévisme, s'arracher de nouveau à leurs foyers, en pleine épidémie et au moment même où l'avènement d'une paix générale fondée sur le droit assurait la démobilisation imminente de notre armée. Témoignons à nos troupes la reconnaissance que mérite leur dévouement patriotique ; adressons nos remerciements aux employés des services publics qui, à Genève, ont eu le courage de rester fidèles à leur devoir et de repousser, en citoyens libres, la pression d'un mot d'ordre tyrannique. Mais cela ne saurait suffire. Il faut que tous les Suisses, dans un même élan de solidarité nationale, fassent cause commune, dans l'intérêt de la patrie, pour maintenir la liberté du travail et le respect de la loi, en attendant que la justice assure les sanctions nécessaires à l'égard des actes dont notre pays vient d'être victime.

Association des clercs. — Association des commis de Genève. — Association des contremaîtres. — Association des Intérêts de Genève. — Automobile-Club de Suisse. — Berner-Verein. — Cercle des arts et des lettres. — Cercle de la voile. — Chambre de commerce de Genève. — Chambre syndicale des entrepreneurs. — Club alpin, comité central. — Club alpin suisse, section genevoise. — Club des grimpeurs. — Fanfare municipale. — Fédérations catholiques. — Fédération montagnarde. — Fédérations des sociétés de tir. — Groupe de Genève de la Nouvelle société helvétique. — Musique de Landwehr. — Société Allobrogia. — Société des anciens élèves du Collège. — Société des anciens élèves de l'Ecole de commerce. — Société de l'Arquebuse et de la Navigation. — Société des arts. — Société de Belles Lettres. — Société des bracailleurs. — Société des carabiniers. — Société de la Croix-Bleue. — Société des éclaireurs. — Société de l'Escalade patriotique. — Société d'escrime. — Société genevoise du commerce de détail. — Société de gymnastique de Genève. — Société d'histoire. — Société des jardiniers de la rive gauche. — Société du jeu de l'arc. — Société l'Arolle. — Société de lecture. — Société de l'étrier. — Société littéraire. — Société nautique. — Société des officiers. — Société Patria. — Société Patris. — Société Pro Patria. — Société pédagogique. — Société de la Restauration et du premier juin. — Société Rhodania. — Société de sauveteurs auxiliaires. — Société de sapeurs-pompiers. — Société des sous-officiers. — Société Tell. — Société d'utilité publique. — Société des Vieux-Belle-Lettriens. — Société des Vieux-Zofingiens. — Société de Zofingue. — Union civique. — Union suisse des démocrates indépendants. — Union des travailleurs.

Fin de grève. — Le major Rehfous qui, ainsi que nous l'avons dit, a été chargé de l'enquête des six détenus mis à la disposition de l'autorité militaire, a terminé l'interrogatoire des prévenus. Comme

Suite du texte en 4e page

Traitement
des Rhumatismes
par la cure d'EAU RADIOACTIVE
Renseignements : Radium Institut Suisse, 20, rue de Candolle, Genève.

MODES
Mlle A. MARCHAL
3, quai du Mont-Blanc
de retour de PARIS
Mlle A. MARCHAL, de nationalité française, ayant appris qu'il circulait sur son compte des calomnies dont l'origine n'est pas douteuse, informe le public qu'elle poursuivra en justice toute personne qui viendrait à répandre ces bruits aussi mensongers que tendancieux.

SANTÉ FORCE

Un piano électrique ou pneumatique, reproduisant fidèl. les gds maîtres, a sa place dans tout home cultivé. Prospect. gratuit par la maison Emch, specialiste, Montreux.

Galerie Moos 13, rue du Marché
EXPOSITIONS
P. Perrelet - L. de Meuron - P.-Th. Robert

CINEMA-PALACE
Cette semaine :
L'Alsace libérée
Film d'actualité (édition officielle)
Spectre de Roi
Drame en 4 actes émouvants

APOLLO-THEATRE
Du vendredi 15 au jeudi 21 novembre
Epilogue de PROTEA
5. LE SAUT DE LA MORT (2 actes).
6. AUX MAINS DU PIRATE SOUS-MARIN.
Gabrielle Robinne de la Com. Fr. dans
La Route du Devoir
Grand drame en 5 actes de J. Berr de Turique.